



Soutien à la gestion

Au service des professionnels de la musique de concert

Qu'est-ce que Diapason ?

Diapason est un service de formation et de soutien à la gestion offert par le Conseil québécois de la musique (CQM).

OBJECTIFS de Diapason

- Offrir de la formation et du perfectionnement aux professionnels de la musique de concert.
- Soutenir l'implantation et l'amélioration des pratiques de gestion pour favoriser la consolidation des organismes par l'engagement de ressources humaines spécialisées.

FORMATION

Grâce à la participation financière d'Emploi-Québec et de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'oeuvre en culture, le CQM offre de la formation continue à l'ensemble des professionnels du milieu de la musique de concert.

Pour plus de détails concernant les formations offertes, vous pouvez consulter le site web du CQM www.cqm.qc.ca ou vous adresser à la coordonnatrice à la formation : Michèle Raffaele, 514-524-1310, poste 4.

Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec :

Filoftéia Nita, responsable soutien à la gestion Diapason

Conseil québécois de la musique
1908, rue Panet, bureau 302
Montréal (Québec) H2L 3A2
Tél. : 514-524-1310, poste 3 / 1-866-999-1310
Télec. : 514-524-2219
comptabilite@cqm.qc.ca

SOUTIEN À LA GESTION

Domaines d'EXPERTISE

Un ou deux domaines d'expertises peuvent être soutenus par organisme demandeur.

- **Comptabilité : nouvel outil pour consolider des pratique de gestion** Ex. : implantation d'un système comptable, création d'une charte de compte, création d'un outil de budgétisation
- **Rédaction de demandes de subvention**

Critères d'ADMISSIBILITÉ

- Être membre corporatif du CQM
- Avoir un budget annuel de 300 000 \$ et moins

CONTRIBUTION de Diapason

Diapason rembourse 12 \$/h des honoraires du pigiste engagé. En contrepartie, l'organisme paie le pigiste un minimum de 20 \$/h.

ÉVALUATION des demandes

Les demandes sont soumises à l'évaluation d'un comité dont les membres sont nommés par le Conseil québécois de la musique.

Critères de SÉLECTION

- Les besoins de l'organisme et la pertinence des services requis pour y répondre.
- L'estimation réaliste des heures requises.
- La qualification du pigiste choisi.

Date de TOMBÉE

31 octobre 2018

Pour obtenir un formulaire de demande, communiquez avec le Conseil québécois de la musique ou téléchargez-le à partir du site www.cqm.qc.ca.

WWW.CQM.QC.CA